

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_002](#) | [Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite\\_002-12-chem](#) | [Réformateurs XVIIIe siècle. Item](#)[Moreau, Jacob-Nicolas. Les devoirs du prince réduits à un seul principe ou Discours sur la justice, 1782.](#) | [La guerre à l'extérieur, la répression à l'intérieur.](#)

## **Moreau, Jacob-Nicolas. Les devoirs du prince réduits à un seul principe ou Discours sur la justice, 1782. | La guerre à l'extérieur, la répression à l'intérieur.**

**Auteur : Foucault, Michel**

### **Présentation de la fiche**

Coteb002\_f0463

SourceBoite\_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Moreau, Jacob-Nicolas](#)

Références bibliographiques[Moreau, Les devoirs du prince, réduits à un seul principe ou Discours sur la justice](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb309768915>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### **Références éditoriales**

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

### **Données de data.bnf.fr**

AUTEUR : Moreau, Jacob-Nicolas (1717-12-20 -- 1717-12-20)

TITRE Les Devoirs du prince, réduits à un seul principe ; ou  
Discours sur la justice

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1782

EDITEUR Paris : Impr. de Monsieur , 1782

Le devoir du Prince  
ou Discours sur le Bushu  
éd. d. 1782.  
(nouveau 1767)

La guerre - l'ordre ;  
la rébellion - l'ordre

76

"Voici en 2 mots le principe de tous devoirs  
[de moi]. Défendre l' nation contre l'insulte de  
un voisins et assurer par là la tranquillité ; Défendre  
l' nation de la part de l'insulte et par là procurer le  
bienheur.

77

Le souverain ne peut réprimer l'insulte de  
un voisin et par là procurer le bienheur, mais le bienheur  
qui vient de lui chose que le pouvoir que le nation en  
de l'horrible. Si le souverain par là se doit de  
payer le prix contre l'insulte que le nation  
de la de l'insulte.

Il faut en un mot et il faut réprimer  
l'insulte de la nation par le reste du gvt que  
est de lui chose que le bienheur à procurer de  
son autorité est par l'ordre naturel de la société  
sans la constitution particulière de l'Etat et de  
le chef. Surtout de l'Etat avec cette guerre  
deux nations et les 2 souverains, et l'ordre  
est par l'ordre de l'insulte.



